



Îlot BERGERON

Angle du boulevard Léon Bureau et du mail du Front Populaire **44200 NANTES**

A602

Logement T4	
Niveau R+6	Ò

Nom	Surface
Séjour / Cuisine	33.34 n
Chambre 1	12.48 n
Chambre 3	10.10 n
Chambre 2	9.70 n
Entrée	4.85 n
SdE / WC	4.83 n
SdB	4.40 n
Dgt	1.86 n
Cellier	1.57 n
WC	1.57 n
CHAR	8/1 70 n

Annexe	22.89 m
Cellier ext.	2.66 m
Balcon	20.23 m

TOTAL 107.59 m²

Tableau de surface

Plan de localisation (*)

PF OB FX AV40 IV40 VR	Porte-fenêtre Fenêtre oscillo-battant Vitrage fixe Allège vitrée ht. 40cm Imposte vitrée ht. 40cm Volet roulant
MTA RAD SS	Module thermique d'apparte Radiateur Sèche-serviette

Lave-linge Lave-vaisselle Placard

Garde-corps

Hauteur sous plafond HSP - Séparation terrasse / balcon

Espace de manoeuvre obligatoire pour les PMR

Cloison démontable - - Retombée de poutre Faux-plafond ou soffite

Tableau électrique (GTL) Gaine technique

Légende



30, rue d'Arcueil 94250 GENTILLY 10, rue Magdeleine - CS 40504

44275 Nantes - Cedex 2

5m Format A3 juin 2022 PDV AA 19 indice A

NB: Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence maximale de 5% par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition. Dans les cuisines, les indications "LL, LV, frigo, évier", sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation utérieure de ces équipements, dont l'emplacement molicatif. La fourniture des éléments extérieures aux productions du les animales de 3 par la paport aux son access des pieces sera considerate commité admissance. Les hauteurs sous pierions sont utilitée paraiser de son de minimal. Les hauteurs sous pierions sont utilitées pour son access des pieces sera considerate commitées pour utilitées pour son access de l'éléctronément de ces équipements, dont l'emplacement n'est fournit qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc.) et de l'éléctroménager n'est pas prévue dans la prestation due.